

Compte rendu du CONSEIL DES DELEGUES D'ELEVES de l'école Raymond Terrenq de Baziège

Mercredi 23 / 11 /2022

Présents :

CP1 : Malo et Milan / CP2 : Alexandra et Sandro / CE1-3 : Elio et Elise / CE1-4 : Raphael et Mae / CE2-5 : Rafael et Célia / CE2-6 : Louann et Léo / CM1-7 : Timéo et Lily-Rose / CM1-8 : Clément et Eléa / CM2-9 : Sarah et Daphné / CM2-10 : Yassine et Pauline / Directeur de l'école : M. Deglave

Rappel sur le rôle des délégués : ils servent à rapporter la parole de leur classe ; ils représentent leur classe en conseil de délégués et y parlent des problèmes rencontrés en classe ou dans l'école ; ils font le retour dans leur classe des travaux effectués lors du conseil des délégués.

Rappel sur le conseil des délégués d'élèves : ce conseil réunit tous les délégués des classes de l'école en présence du directeur qui organise la réunion. Le conseil est un lieu d'échange qui sert à améliorer la vie dans l'école et dans les classes. On y fait des propositions d'amélioration de la vie scolaire, mais on n'y parle pas de cas individuels d'élèves. C'est un lieu où la parole est donnée aux enfants, en sachant qu'on ne peut pas tout obtenir (il y a des règles de sécurité obligatoires, des contraintes financières ou des impossibilités de réalisation).

Ordre du jour : chaque classe rapporte trois éléments positifs dans l'école et trois éléments à améliorer

Conclusion de la réunion

Ce que l'on peut faire déjà :

- Mettre des bancs pour la cabane bleue
- Remettre les jeux de cour 1 : les jeux sont disponibles (faire un planning)
- Commander des petits ballons en mousse

Le directeur s'en occupe.

Les priorités à travailler dans les classes :

- **Réparer les cours** (la mairie est au courant, et étudie la possibilité d'une cour 3 « végétalisée »).
- **Les toilettes sales** : faire une communication pour tout le monde (faire des panneaux avec des bons conseils et passer dans les classes pour expliquer le fonctionnement des toilettes) : les CM1 peuvent s'en occuper.
- **Le coin nature** : faire des propositions concrètes pour l'améliorer (demande à la mairie pour avoir le jardinier, pour augmenter la surface, faire des abris pour les oiseaux et les insectes). Les CE2 peuvent s'en occuper.
- **Mettre un nom pour chaque entrée de classe** : les CE1 s'en occupent.
- **Faire un compte rendu des besoins qui sont en lien avec la mairie** pour voir ce qu'il est possible de faire par rapport aux propositions des élèves : les CM2-10 s'en occupent.
- **Le banc a été renommé « banc de l'amitié » par le conseil des délégués** : on pourrait y mettre un panneau pour expliquer le fonctionnement (lorsque quelqu'un n'a pas beaucoup d'amis, il s'y assoit et on peut venir lui parler ; si on est seul, on peut y trouver quelqu'un pour discuter), les maîtres proposent qu'il soit placé dans une position plus centrale sur l'école (ou mieux : avoir un nouveau banc qui serait dédié à cette fonction).

Question du jour :

Faut-il aller dire aux enseignants (ou animateurs sur temps ALP), lorsqu'un enfant fait une grosse bêtise (ex : dégrader les toilettes ?) Est-ce que ce n'est pas « rapporter » et cela ne se fait pas ? Réponse : ce n'est pas « rapporter » que d'évoquer des dégradations faites par un élève, c'est au contraire important de faire apprendre les bons comportements pour avoir une école agréable, et il faut faire savoir au fautif qu'il n'est pas au-dessus des lois. C'est pour le bien de tous. Et il ne faut pas non plus avoir peur si le fautif fait des menaces : au contraire, ce sera lui qui aura des ennuis s'il a ce raisonnement, pas l'enfant qui fait une bonne action pour l'école.

Ce compte rendu a été présenté au conseil des maîtres et maitresses. Il sera lu dans chaque classe.

Le directeur félicite l'ensemble des délégués pour le travail accompli et l'ensemble des classes pour la préparation du conseil.

Document rédigé par le directeur, Monsieur Deglave

(mise à jour le 28/11/2022)